











Compte rendu - CAP du 8 novembre 2018 Des Techniciens Supérieurs de l'Économie et de l'Industrie

Participants:

<u>Pour l'administration</u>: M. Jean-Pierre BAILET (Président de la CAP), Mme Catherine MOREAU (chef du BPCT-DGE), Mme Sylvie RODE (mission MS4P-SG-DGE), Mme Agnès COURET (DRIEE), M. Patrick TERRIER (MTES-DRH), Mme Isabelle LE CRONC (MTES-DGPR), M. Steve MOHAMED (MTES-DRH), M. Jérôme CAMUS (MTES-DRH), Mme Sylvie MABIT (MTES-DRH), Mme Sylvie LEROY (BPCT-DGE).

Pour le personnel :

Solidaires I.D.D : Thierry GODINEAU représentant titulaire, Alain XIMENES représentant suppléant, Frédéric BILLARDEY et Pascal MARIE convoqués comme experts.

Pour l'entente FO: 4 représentants titulaires, suppléants ou experts

Pour l'alliance CFDT/CGT: 1 représentant titulaire + 1 suppléant + 1 expert

En préalable

Le président (M. BAILET) annonce que cette commission est la dernière de la mandature. Il présente madame MABIT qui vient en remplacement de monsieur CAMUS du service RH du MTES.

Les syndicats font chacun leur tour la lecture d'une déclaration liminaire.

En réponse monsieur BAILET apporte les éléments suivants :

- <u>sur la réforme du pôle 3 E des DIRECCTE</u>: la DGE est mobilisée, des mesures d'accompagnement sont en cours de réflexion (indemnité d'accompagnement, indemnité de départ, accompagnement des mobilités, ...).
- <u>sur l'information des agents</u>: le secrétariat général des ministères financiers (MEF) a mis en place un pôle national d'accompagnement de la réforme avec le ministère des affaires sociales, la direction du trésor, et la DGAFP... Une réunion hebdomadaire a lieu. Elle veille à ce que les informations soient transmises aux services qui a pour consigne de la diffuser aux agents.

De nombreuses réunions ont lieu avec l'administration centrale, le chef de pole, les chefs de service, etc. pour les informer. Une circulaire du 15 octobre 2018 a été signée. Il s'agit d'une circulaire interministérielle et non ministérielle, car elle vise l'ensemble de la Fonction Publique.

Le processus va monter en puissance (plate-forme Ressources Humaines). Son rôle sera d'appuyer les services Ressources Humaines de proximité dont les agents ne seront pas retenus dans dans le cadre des reclassements. Le président déclare qu'il y a un effort important pour s'organiser. Une étude d'impact du dispositif va être engagée et présentée prochainement (le 13/11/2018).

Des fiches de postes vont être proposées en début d'année.

- <u>sur les règles de gestion</u>: le projet a fait l'objet d'un consensus assez large avec tout le monde (OS, employeurs). Le retard pris dans la signature de la charte n'est pas imputable au changement de directeur de la DGE. A ce stade la DGE veut mesurer l'impact des différents chantiers engagés dans le cadre de la réforme l'Action Publique 2022 (AP 2022).

1

Pour autant, même si les règles ne sont signées, la DGE les considère comme un acquis et ne s'interdit pas de les appliquer par anticipation dès cette CAP.

- <u>pour le RIFSEEP</u>: la DGE est en contact avec le MTES, la réflexion n'est pas achevée. Elle a demandé au SG de Bercy de ne pas apporter de réponse au guichet unique de la Fonction Publique qui gère le dossier. Concrètement pour 2018 c'est la prime « ACF » qui va être appliquée (donc pas de RIFSEEP). Pour 2019 l'idée est de commencer à rémunérer sur la base de l'ACF et, en fonction de l'évolution de la situation, de s'adapter.
- <u>promotion au corps des IIM</u>: monsieur BAILET partage la déception des syndicats concernant les difficultés d'accession au corps des IIM rencontrées cette année. La réforme des DIRECCTE perturbe bien évidemment le processus, compte tenu des incertitudes qui pèsent.
- <u>pour le chantier des CAP</u> et notamment de leur disparition programmée, la DGE attend des informations de la Fonction Publique pour définir les nouvelles organisations des futures CAP et leur rôle.
- <u>pour les ZUS</u> le MTES a donné son feu vert pour avancer sur le dossier. La DGE travaille avec la DRH pour identifier les postes concernés.
- <u>pour le maintien de la gestion des corps techniques au sein des MEF</u> le président annonce que le nouveau DGE a pris l'engagement de maintenir les choses en l'état. C'est tout au moins la position affichée à ce stade.
- <u>pour la situation particulière du 1er grade</u> et la demande de Solidaires de l'intégrer dans le 2ième grade, ce n'est pas la position défendue par la DGE. Le président se déclare inquiet des conditions d'accessibilité à l'examen pro. En effet, seulement 3 lauréats à l'oral du dernier examen pro de TSPEI. Il y a nécessité de regarder les carrières des agents. Dans le cadre de la réforme AP 2022 il pourrait être regardé pour une évolution de carrière de ce grade. Monsieur BAILET estime qu'il faut y réfléchir, la situation est complexe.

Après cette première série de réponses les syndicats ont de nouveau questionné le président sur les sujets suivants :

- plan de qualification exceptionnel d'accès au corps des IIM: à la question de savoir s'il y aura un plan de qualification exceptionnel d'accès au corps des IIM pour accompagner la réforme du pôle 3E, le président a répondu par la négative. En effet le dispositif d'accompagnement proposé est un dispositif interministériel et non un dispositif ministériel. De ce fait il n'est rien prévu pour l'instant mais il n'est pas exclu qu'il puisse y en avoir ultérieurement.
- <u>inquiétudes des agents</u>: les syndicats font part que les réorganisations actuelles sont anxiogènes et génèrent des risques psycho-sociaux importants. Le ministère en est conscient et a décidé de renforcer le réseau des assistantes sociales pour accompagner les réformes. Le sujet est pris très au sérieux par les DIRECCTE.
- nombre de places pour les examens professionnels 2018 :
 - 6 postes de TSPEI proposés mais compte tenu qu'il a seulement 3 agents admissibles à l'oral il n'y aura que 3 admissibles,
 - 23 postes de TSCEI proposés. Dans l'hypothèse où tous les postes n'étaient pas pourvus, Solidaires a demandé si les postes restants pouvaient être basculés au tableau d'avancement. Le président n'a pas répondu préférant faire préalablement une lecture juridique du statut.

Commentaires de Solidaires I.D.D.:

Sur de nombreux chantiers la situation n'a pas évolué depuis des années. C'est notamment le cas du RIFSEEP, des ZUS, de l'accession au corps des IIM.

Sur le sujet des mesures d'accompagnement à l'attention des collègues des DIRECCTE le dispositif s'apparente à celui qui a été mis en œuvre dans le cadre de VT 2005. Nous attendons de connaître avec précision le détail des mesures proposées.

Sur le sujet des règles de gestion Solidaires a fait savoir son désaccord sur la notion de « consensus » évoquée par le président. Il a rappelé que lors des réunions de travail il avait proposé une simplification des règles, en particulier la suppression des mobilités obligatoires. L'idée était en particulier de faciliter la promotion des agents en position de MAD.

Par ailleurs Solidaires a fait savoir qu'à défaut d'être signé, le document ne pouvait faire référence pour cette CAP.

Pour le plan de qualification au corps des IIM la situation n'est effectivement pas satisfaisante, mais à qui faut il attribuer la responsabilité? A l'administration ou au syndicat unique représentatif des ingénieurs? Si l'on se réfère aux propos tenus par ce syndicat lors de la réflexion sur les règles de gestion, la situation est claire. Il fait barrage et dicte ses conditions à l'administration.

A l'issue le président propose d'aborder l'ordre du jour suivant :

Formation plénière :

- Approbation du procès-verbal de la séance plénière des TSEI du 15 mai 2018.
- Mouvements:

Mutations de 2º niveau : circulaire SUMATRA et candidatures MOBILITÉ

Mutation circulaire SUMATRA TSCEI n° 51 du 17 juillet 2018 :

Nom - Prénom	- Prénom Service d'accueil	
HENCELLE Alain	DIRECCTE Hauts de France à Lille	310364

• Mutations de 2^e niveau via MOBILITÉ:

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
FONTANELLE Jean Sébastien	DREAL ARA à Lyon	224049
ESCOFFIER Ronan	DREAL ARA UDI à Grenoble	224912
INART Julien	DREAL ARA UID LHL à Saint-Étienne	224979
ROBERT Francis	DREAL BFC pôle véhicule à Besançon	223727
HAUTTEMENT Fabrice	DREAL Bretagne à Rennes	224140
SOULARD Pierre-Yves	DREAL Bretagne à Rennes	229682 ou 229699 promu TSCEI
SIMON Jean	DREAL Bretagne à Rennes	225560 sous réserve CAP TSDD
ACKERMANN Isabelle	DREAL Grand Est à Metz	226126
DUBRULLE Grégory	DREAL Hauts de France à Glisy	226182
BOUCHINDHOMME Philippe	DREAL Hauts de France à Béthune	230076 promu TSCEI
MARLIER Nathalie	DGPR à La Défense	226522
RUSSO Jean Daniel	DRIEE à Vincennes	224352
MOZAS Bertrand	DRIEE à Savigny le Temple	224386 promu TSCEI
CLEMENT Philippe	DDTM 40 à Mont de Marsan	226078
PRIOLEAU Alain	DREAL Nouvelle Aquitaine à Périgny	225617
JONTE Patrick	DREAL Nouvelle Aquitaine à Mont de Marsan	225849
LESUEUR Sandrine	DREAL Nouvelle Aquitaine à Bordeaux	225942
PHILIPPS Véronique	DREAL Normandie à Rouen	223129
EZEQUEL Olivier	DEAL Guyane à Cayenne	SRVP* 228720
EZEQUEL Olivier	DEAL Réunion à Saint Denis	SRVP* 228711

^{*} Sous Réserve Vacance de Poste

Mutations de 1er niveau : circulaire SUMATRA et candidatures MOBILITÉ

• Mutations circulaire SUMATRA TSEICN / TSPEI n° 52 du 17 juillet 2018 :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
LEFEBVRE Florence	DIRECCTE Normandie à Hérouville Saint Clair	311044 au 01/07/19
LEE Woo-ho	DIRECCTE Pays de Loire à Nantes	310917

• Mutations de 1er niveau via MOBILITÉ:

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
SERRÉE Eric	DREAL BFC à Belfort	225615
CONSTANT Eve	DREAL Grand Est à Metz	223659
VAL Rémi	CEREMA DTERIDF à Trappes en Yvelines	225652 sous réserve compteur SERM*
THIEBAUT Jordi	DREAL Occitanie à Colomiers	229666 SRVP
BORDES Vincent	DREAL Occitanie à Colomiers	222870
CONSTANT Sophie	DREAL Occitanie à Nîmes	222873
BOYER David	DREAL Occitanie à Montpellier	226797
MOREAU Nicolas	DREAL Pays de Loire à Nantes	229397
PERRONNIE Albin	DREAL Pays de Loire à Nantes 222980	

^{*} Schéma des Emplois et Recrutement Ministériels

Positions au 1er octobre 2018: Disponibilité - Détachement - Retraites - Congé parental - MAD :

retraite: 8MAD: 92

Congés parental : 1
Disponibilité : 1
Intégration : 1

État des effectifs au 1^{er} octobre 2018 (hors position de détachement, disponibilité, hors-cadre, congé parental):

	TSEICN	TSPEI	TSCEI	Total	Différence N-1
Nombre	104	299	318	721	-17
%	14,4	41,5	44,1	100,00 %	

1^{ere} Formation restreinte (TSEICN)

• Approbation du procès-verbal de la 1ère formation restreinte des TSEICN du 15 mai 2018.

2° formation restreinte (TSPEI)

- Approbation du procès-verbal de la 2º formation restreinte des TSPEI du 15 mai 2018.
- <u>Tableau d'avancement au grade de TSCEI</u> :

Avant d'évoquer le tableau d'avancement (TA) au grade de TSCEI 2019, l'administration a tenu à revenir sur le TA 2018. En effet, il est apparu que sur 10 agents proposés en 2018, deux n'ont pas pu être promus. Après un long débat il a été proposé et acté les points suivants :

- pour un des agents proposition de le promouvoir via la procédure dite du « principalat »,
- pour l'autre agent proposition de le reporter sur le TA 2019.

4

Cette situation se traduisant par la « perte » d'une promotion sur 2018, il a été décidé de prendre un agent du TA 2019 pour le reporter sur le TA 2018. Le TA 2018, ainsi modifié, s'établit de la manière suivante :

Nom - Prénom	Affectation	Type de promotion
BOUCHIND'HOMME Philippe	DREAL Hauts de France	TA
CARBONNET Michel	DIRECCTE Hauts de France	Principalat
CIGNETTI Pierre	DREAL PACA	Principalat
DUCROUX Martine	DIR Ouest Pays de Loire	Principalat
STUTZEL Bernard	DIRECCTE Grand Est	Principalat
MOZAS Bertrand	DRIEE	TA
MONNE Denis	DREAL Auvergne Rhône-Alpes	TRGS
ROULIN Christian	DREAL Occitanie	TRGS
SOULARD Pierre-Yves	DIRECCTE Pays de Loire	TA
MARCELIN Dominique	DREAL Occitanie	Principalat

Pour le TA 2019 les débats ont été particulièrement animés et tendus. Un syndicat prônant pourtant l'équité entre les TSEI s'est illustré en cherchant par tous les moyens à détricoter la proposition de l'administration dans le but de placer ses propres candidats.

Les agents mentionnés ci dessous sont proposés au tableau d'avancement (TA) 2019 :

Nom - Prénom	Type de promotion
ARAGO Marc	Principalat
BARBIER Denis	Principalat
CAYET Christophe	TA
COURSEAU Jean-Christophe	TA
FILLAUDEAU Frédéric	Principalat
GALIPOT Didier	TA
KRAEUTER David	TA
MICHEL Jean-François	TA
LE BIAN Gilbert	TA
VINCENT Rémy	TA
LISTE COM	PLEMENTAIRE
MEIFFREN Nadine	TA
HENRIQUES Francisco	TA
AMIAUD Thierry	TA

Le Président procède à un vote sur la liste de propositions au TA 2019, celui-ci bien que partagé entérine cette liste.

3° formation restreinte (TSCEI)

• Approbation du procès-verbal de la 3^e formation restreinte des TSCEI du 15 mai 2018

Annexe:

Déclaration liminaire de Solidaires I.D.D.

Les représentants de Solidaires I.D.D. restent à votre disposition pour tous compléments d'information ou toutes précisions, n'hésitez pas à les contacter.

- M. Thierry GODINEAU (02.72.74.78.01) thierry.godineau@developpement-durable.gouv.fr
- M. Alain XIMENES (04.77.43.53.68) alain.ximenes@developpement-durable.gouv.fr
- M. Frédéric BILLARDEY (02.96.69.48.29) frederic.billardey@developpement-durable.gouv.fr
- M. Pascal MARIE (03.29.76.78.42) pascal.marie@direccte.gouv.fr

Pour rappel, les avis émis par la CAP ne sont que consultatifs. Les décisions ne seront officielles qu'après publication par l'Administration.